158

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Juin 2019

DOSSIER

DES DROITS DE L'HOMME AUX DROITS DE LA PERSONNE

S'INFORMER
IMBY, accueillir dans nos jardins
Page 8

GRAINE DE SEL
« Si le grain ne meurt… »
Page 9

FÉDÉRATION
Point sur les couloirs humanitaires
Page 22

PORTRAIT
Christophe Robert, directeur général de la Fondation Abbé-Pierre
Page 28

sommaire

ACTUALITÉS P. 3

En bref

Le nouvel élan fédératif de la FEP
Jean Fontanieu

Adhérents

Les Térébinthes ont une philosophie originale de l'accueil
Fabienne Delaunoy

S'INFORMER P. 5

Pour les détenus au Vietnam : signez, parlez, veillez ! P. 5
Jade Dussart

Dans la peau de Cécile, coordinatrice du Collectif des associations unies P. 6
Cécile Bénoliel

Damien Carême, un maire en transition P. 7
Fabienne Delaunoy

IMBY, accueillir dans nos jardins. P. 8
Maïté Pinchon

GRAINE DE SEL P. 9

« Si le grain ne meurt… »
Brice Deymié

DOSSIER : DES DROITS DE L'HOMME AUX DROITS DE LA PERSONNE P. 10

Doit-on se plier à la volonté générale ? P. 10
Brice Deymié

Les valeurs universelles au cœur des pratiques pédagogiques. P. 11
Roselyne Schneider

Changer la prison… exemple du module « Respect » à la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis P. 13
Brice Deymié

Qu'en est-il aujourd'hui de la dignité de la personne âgée ? P. 14
Chantal Deschamps

Le scoutisme protestant ou l'école du vivre ensemble pour nos jeunes P. 15
Fabien Mirabaud

Le droit aux soins, entre éthique et politique P. 16
Tayeb Ferradji

Les mennonites, une minorité engagée P. 17
Fabienne Delaunoy

Trois questions à Claire Georges P. 18
Propos recueillis par Henry Masson

La reconnaissance des savoirs expérientiels dans la formation de pairs aidants P. 19
Alain Bonnami

Des droits de l'Homme aux droits de la personne P. 20
Didier Sicard

Le féminisme, l'affaire des femmes et des hommes P. 21
Fabienne Delaunoy

VIE DE LA FÉDÉRATION

La FEP réunit sa plateforme d'accueil de l'étranger à Valence P. 22

Rendre visite pour rendre visible

Réflexion et discussion autour de la démarche de l'inclusion

Insertion et cohésion sociale

CULTURE P. 25

PORTRAIT P. 28

Christophe Robert, directeur général de la Fondation Abbé-Pierre
Fabienne Delaunoy

éditorial

Jean Fontanieu,
secrétaire général de la FEP

Des droits, mais quels droits ?

Le grand mot d'ordre : « Respectez nos droits ! » Encore une fois, la confusion sémantique règne : de quels droits s'agit-il ? Sont-ils universels (c'est-à-dire acceptés par tout le monde) ? Sont-ils catégoriels (et donc s'opposent à certains) ? Sont-ils permanents, ou évolutifs, voire limités dans le temps ? Quand, en plus, tout un chacun s'arroge le droit de dire le droit, c'en est fini d'une compréhension commune…

Si l'on essaye de trier un tant soit peu les questions, il apparaît comme essentiel de considérer les droits de l'Homme, ceux que la communauté internationale a signés et ratifiés ; ils représentent la quintessence des valeurs humaines qui ont pu progresser depuis des siècles ; quand bien même certains États ou groupes de pression voudraient les amender, il est urgent et fondamental de lutter pour qu'ils soient respectés, et défendus. Ils doivent irriguer les autres définitions des pratiques et libertés spécifiques, et rester comme phares des mises en œuvre des droits politiques, économiques ou sociaux. Par définition, les droits de l'Homme ne s'opposent pas, mais contribuent à une considération philosophique de l'humanité, dans sa globalité et son unité.

Les droits de la personne, quant à eux, sont au cœur du débat : revendiqués par différents groupes, d'intérêts et de tendances divers, ils doivent faire l'objet d'un consensus social et politique pour être appliqués et développés, ce qui ne va pas de soi ! La personne âgée peut prétendre à des droits qui ne sont pas les mêmes que ceux du petit enfant ; même question pour les migrants, les personnes sous tutelle, les détenus, etc., même si on retrouve évidemment partout les fondements que devrait instaurer le respect des droits de l'Homme.

Les difficiles articulations et compréhensions de ces niveaux ont conduit la rédaction de *Proteste* à instruire le dossier de ce numéro : il ne traite pas de l'aspect juridique qui doit conduire tous ces droits, mais il cherche à comprendre par quel biais nous emparer de ces concepts.

Droit, justice : ces mots doivent, quoi qu'il en soit, rester attachés, car c'est bien le second que nous cherchons tous, finalement, à servir.

En vous souhaitant un bel été !

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - www.fep.asso.fr - 47, rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directrice de la publication : Isabelle Richard. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédactrice en chef : Romina Sanfourche – Membres du comité de rédaction : Fabienne Delaunoy, Florence Daussant-Perrard, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Taïeb Ferradji, Isabelle Grellier, Henry Masson, Didier Sicard. Relecture : Florence Collin. Photos : Istock - Maquette : Studio Marnat - www.marnat.fr – Imprimeur : Marnat – Prix au numéro : 9,50 €

Un nouvel élan fédératif !

La FEP a changé ses statuts en 2018 ; la dernière version remontait à 2012, et l'évolution de la politique régionale rendait nécessaire ce toilettage. Ainsi le conseil s'est-il élargi : six nouveaux administrateurs, portant à trente leur nombre total, répartis en deux groupes égaux : le collège des régions pour quinze administrateurs, et le collège national pour quinze autres.

Cela conjugué avec un important renouvellement des administrateurs déjà élus (départs, démissions), ce sont plus de la moitié de « nouveaux » qui font leur entrée au CA de la fédération ! Cette arrivée de « sang neuf » est une belle opportunité pour la FEP : venus d'horizons professionnels très divers (administrations, entreprises) et présentés chacun par des associations ou fondations membres de la FEP, ils viennent renforcer les expériences associatives ou fédératives présentes, en proposant (déjà !) de nouveaux regards, de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles perspectives.

Dès son élection, la nouvelle équipe a souhaité associer les quelque cent participants à la réflexion sur le devenir de la FEP : à partir des lignes stratégiques pour les années 2019-2022, qui ont été validées par le CA en décembre 2018, quatre ateliers se sont réunis, animés chacun par trois administrateurs, pour produire des propositions à mettre en œuvre :

– « Construire un lien fédératif porteur de sens » ;
  Isabelle Richard, Daniel Speckel et Florence Dossant.
– « Accompagner la transition générationnelle, numérique, organisationnelle » ;
  Benoît Lavallart, Yves Jeunesse et Brigitte Raymond.
– « Le défi de la communication : comment porter une parole forte en interne et à l'extérieur ? » ;
  Sandra Gardelle, Chrystèle Raharijuana et Corinne Ménadier.
– « Vivre l'Entraide comme une vocation protestante inspirée de l'Évangile ? » ;
  Christian Galtier, Hélène Beck et Rémi Gounelle.

Ces ateliers furent très productifs, et feront l'objet d'une communication spécifique ultérieure.

Laissons enfin la parole à Isabelle Richard, la nouvelle présidente :
« Nous avons une triple ambition qui peut se résumer par "3R" : nous devons Rassembler nos membres afin d'être un réseau vivant et solidaire, où le lien fédératif est porteur de sens.

Notre vocation est également de porter une parole forte pour Représenter tous les "sans-voix" que nous accueillons et accompagnons dans nos associations et institutions.

Enfin, en tant que Fédération de l'Entraide Protestante, nous avons pour mission de Rayonner, parce que nous avons reçu un message qu'il nous appartient de faire vivre : dans un monde où tout se monnaye de plus en plus, et où certains n'hésitent pas à considérer la misère ou la fragilité comme des sources d'enrichissement ou de pouvoir, il nous appartient de témoigner que la vie de l'homme n'a pas de prix, que la gratuité et la fraternité sont des valeurs que nous incarnons et qui peuvent déplacer des montagnes, et que nous sommes habités par une Espérance qui nous met en marche et nous dépasse. » ■

Jean Fontanieu,
secrétaire général de la FEP

Composition du nouveau Conseil d'administration de la FEP :

Guy Zolger, Jean Widmaier, Isabelle Mahler, Florence Daussant-Perrard, Rolande Ribeaucourt, Rainer Doumont, Renée Lagelouze-Touzaa, Élisabeth Cabane, Philippe Guttinger, Corinne Menadier, Marylène Badoux, Jean-Marc Flambeau, Philippe Girardet, Jean-Luc Lutz, Martine Chauvinc-Chiffe, Jean-Michel Hitter, Isabelle Richard, Benoît Lavallart, Yves Jeunesse, Christian Galtier, Chrystel, Raymond Brigitte Raharijaona, Pascal Godon, Rémi Gounelle, Hélène Beck, Sandra Gardelle, Éric Yapoudjian, Samuel Guinard, Bruno Carles, Speckel Daniel.

actualités

Équipe salariée des Térébinthes

Les Térébinthes ont une philosophie originale de l'accueil

L'Ehpad de Parigné-l'Évêque (près du Mans) a fait des animations auprès des personnes âgées sa spécificité. Lauréat de plusieurs prix, il a reçu dernièrement le trophée d'or du public au palmarès national des maisons de retraite.

Les Térébinthes peut se targuer d'être un établissement pas comme les autres. Selon son ex-directeur René Sanchez, parti à la retraite en janvier, *« les animations sont variées, originales et intéressantes »*.

Concert symphonique, activités Montessori, médiation animale, jardinage et même baptême de l'air en ULM… *« Nous considérons la maison de retraite d'abord comme un lieu de vie et pas comme un lieu de soins. L'Ehpad souhaite continuer à faire découvrir des activités et faire rêver, sans penser d'abord à l'âge des résidents. Nous croyons beaucoup aux activités alternatives plutôt qu'aux traitements médicamenteux. »*

Cette philosophie de l'accueil peut être mise en place notamment parce que l'Ehpad ne compte que 25 lits et qu'il y règne donc *« une ambiance familiale »*.

> *Faire des choses que l'on n'aurait jamais imaginé pouvoir faire avant l'entrée en Ehpad.*

Le maximum de votes positifs

C'est ainsi qu'en novembre dernier, les Térébinthes ont reçu le trophée d'or du vote du public, remis par Maison de retraite-Sélection, un annuaire d'information qui recense et juge plus de 11 000 structures d'hébergement pour personnes âgées. Le palmarès vise à mieux faire connaître, aux familles et aux résidents eux-mêmes, la vie au sein des établissements.

« Nous avons recueilli le maximum de votes positifs sur Internet et nous avons été également jugés selon la qualité des commentaires reçus », détaille Jean Bosco-Bahati, l'actuel directeur. Les critères d'attribution reposaient sur la qualité, la diversité, l'originalité et le nombre d'animations proposées régulièrement aux résidents.

« Nous avons souhaité participer à ce concours pour montrer que l'équipe soignante apporte au quotidien l'aide et le soutien dont les résidents ont besoin pour faire de l'établissement Les Térébinthes un lieu où la personne accueillie peut encore pratiquer beaucoup d'activités et même faire des choses qu'elle n'aurait jamais imaginé pouvoir faire avant l'entrée en Ehpad », selon Jean Bosco-Bahati.

Une meilleure image des maisons de retraite

« Pour les personnes âgées, c'est la fierté d'avoir leur photo dans le journal, ce sont des souvenirs aussi, complète René Sanchez. *Et pour les familles également, qui ont apporté des témoignages touchants, la satisfaction de savoir leur aîné bien dans sa maison de retraite. »*

Enfin, outre le fait d'avoir mis l'éclairage sur le travail de cet établissement qui favorise le bien-être, le prix *« a aussi sensibilisé les médias à avoir un regard positif sur les maisons de retraite »*, conclut l'actuel directeur. ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

Plus d'infos :
http://les-terebinthes.com/

Pour les détenus au Vietnam : signez, parlez, veillez !

Le saviez-vous ? Une répression s'abat sur les défenseurs des droits humains vietnamiens : harcèlement, arrestations, tortures… Jamais un nombre aussi important d'entre eux n'a été emprisonné. L'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, www.acatfrance.fr) vous invite à vous mobiliser en rejoignant la campagne qu'elle a lancée pour les protéger.

Le Vietnam, avec ses paysages splendides, jouit d'une image idyllique. La face sombre et répressive du pays est, elle, moins connue. Qui sait que le Vietnam est le pays de la sous-région qui criminalise le plus les défenseurs des droits humains ? Que la torture est utilisée pour bâillonner la dissidence ? Que ceux qui critiquent les autorités risquent vingt ans de prison ? Les personnes ciblées sont nombreuses : blogueurs, avocats ou citoyens militants s'emparant de sujets tels que la liberté d'expression, de culte, la défense de l'environnement ou les droits des femmes.

Ces deux dernières années auront été marquées par la vague de répression la plus violente qu'ait connue la société civile vietnamienne. C'est dans ce contexte que l'ACAT a lancé sa campagne « Vietnam : le connaissez-vous vraiment ? », campagne de sensibilisation et de plaidoyer. Parce qu'il faut que la répression soit connue pour être combattue, l'ACAT appelle chacun d'entre nous à la relayer. Parce que la communauté internationale et la France, qui a renforcé en 2018 son partenariat stratégique avec le Vietnam, peuvent œuvrer pour la protection des défenseurs des droits dans ce pays, l'ACAT vous appelle également à signer et diffuser sa pétition.

> *Parce qu'il faut que la répression soit connue pour être combattue, l'ACAT fait appel à chacun d'entre vous.*

Elle enjoint Emmanuel Macron, qui se rendra au Vietnam en 2019, de mettre au cœur de ses échanges la question des droits humains.
Parmi les défenseurs des droits pour lesquels l'ACAT se mobilise, figurent Tran Thi Nga, condamnée à neuf ans de prison pour avoir lutté contre les violences faites aux femmes et les expropriations de terre, et Nguyen Trung Ton, pasteur protestant arrêté en 2017 dans le cadre d'un coup de filet sur les membres d'une association de promotion des droits humains. L'ACAT continuera à lutter pour leur libération, en les mettant au cœur de ses interactions avec les autorités. Mais, parce que l'ACAT est une ONG chrétienne qui trouve dans la foi, constitutive de son identité, une inspiration puissante pour l'action, elle mettra aussi Tran Thi Nga et Nguyen Trung Ton au cœur de ses prières lors de la Nuit des veilleurs.
Tous les ans, le 26 juin, à l'occasion de la journée internationale pour le soutien aux victimes de torture, l'ACAT propose aux chrétiens du monde de s'unir par la prière, mais aussi par l'envoi de courriers, à dix personnes victimes de torture et traitements inhumains et dégradants.
Tran Thi Nga et Nguyen Trung Ton en feront partie, comme huit autres personnes originaires d'Arabie saoudite, d'Égypte, de Chine, du Burundi…
Vous pouvez, vous aussi, vous associer ou créer votre veillée en allant sur notre nouveau site : http://nuitdesveilleurs.fr. Alors, un appel : où que vous soyez, signez, témoignez… et veillez ! ■

Jade Dussart,
responsable programme & plaidoyer Asie Acat France

Pour vous joindre ou organiser une veillée pour la Nuit des veilleurs :
http://nuitdesveilleurs.fr

Pour découvrir l'ACAT : *www.acatfrance.fr*

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE DU LOGEMENT DES PERSONNES SANS ABRI ET MAL LOGÉES

Dans la peau de
Cécile, coordinatrice
du Collectif des associations unies

« Je m'appelle Cécile et je travaille depuis maintenant deux ans comme coordinatrice du Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement des personnes sans abri et mal logées (CAU) dont la FEP est membre. »

Ce Collectif s'est créé spontanément à la suite du mouvement des Enfants de Don Quichotte en 2007. La campagne avait attiré l'attention de l'opinion publique et contribué à faire entendre les associations nationales de lutte contre le mal-logement et le sans-abrisme pour obtenir des avancées du gouvernement de Nicolas Sarkozy, tout juste élu à l'époque.
Pour la première fois, les associations du monde du logement et du monde de l'hébergement s'unissaient pour parler d'une même voix, et se faisaient entendre. Fortes de cette expérience, elles ont donc décidé de rester unies à l'avenir pour pouvoir continuer d'appeler l'opinion publique au soutien de leurs revendications pour les personnes sans logement et mal logées. Aujourd'hui, le CAU compte 36 associations, qui nourrissent leurs échanges de leurs expériences de terrain variées : défense des droits liés au logement et à l'exclusion, accompagnement social, médical, juridique et administratif, gestion d'hébergements, logement accompagné…

Informel, le collectif façonne son fonctionnement au fil de l'eau.

Depuis sa naissance, ses deux co-porte-parole sont le délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, Christophe Robert, et le directeur général de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (anciennement FNARS), aujourd'hui Florent Guéguen. Mais au-delà des prises de position publiques de ces deux acteurs clefs, les associations ont rapidement constaté la nécessité d'une harmonisation de leurs rencontres, de leurs activités et de leurs projets communs. C'est ainsi qu'est né mon poste de coordination, qui combine suivi de la politique du logement, plaidoyer et animation de réseau. Tout au long de l'année, les rencontres régulières des associations du collectif permettent des échanges sur l'actualité de l'ensemble du secteur du logement et de l'hébergement. Chaque année, une réunion des président.e.s de toutes les associations du collectif oriente les activités de l'année à venir. C'est toujours passionnant d'entendre les membres du collectif réagir à l'actualité et en débattre !

Ces échanges permettent aux associations de s'informer : faire le point ensemble sur les perceptions partagées quant aux possibilités d'avancées et aux risques de reculs en matière de droit et de politique du logement. Ils permettent aussi de prendre conscience des points communs des stratégies associatives face aux risques de reculs sociaux : non seulement cela peut parfois soulager de se rendre compte qu'une mesure à venir va susciter un combat collectif et non en cavalier seul, mais en plus, en résultats, mettre en avant ensemble des revendications communes les rend plus visibles, et peut faciliter l'appui de l'opinion pour leur faire peser plus lourd.

Concrètement, mes activités à la suite de ces rencontres sont variées : concertation lorsqu'un sujet mérite une réflexion commune pour pouvoir mener un combat collectif, production de documents de positionnement à destination du secteur ou des médias, campagnes de communication sur différents supports, organisation d'événements solidaires mémorables comme la Nuit solidaire de la place de la République à Paris, présence lors de rencontres avec des acteurs institutionnels… La coordination du CAU nécessite d'être curieux et polyvalent. Les associations n'ont pas organisé d'événement d'ampleur ensemble ces dernières années, mais qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Le CAU demeure une interface et un outil d'échanges et de communication clef, à la fois entre associations et vers l'extérieur. Espérons que cela dure, car, en matière d'interpellation politique comme ailleurs, l'union fait la force ! ■

Cécile Bénoliel,
coordinatrice du CAU

Damien Carême
un maire en transition

Dans le paysage politique hexagonal, Damien Carême dénote. Dans sa commune de Grande-Synthe (Nord) ou lorsqu'il parcourt la France, il montre que le modèle dominant de notre société, qui accentue les inégalités, peut être combattu.

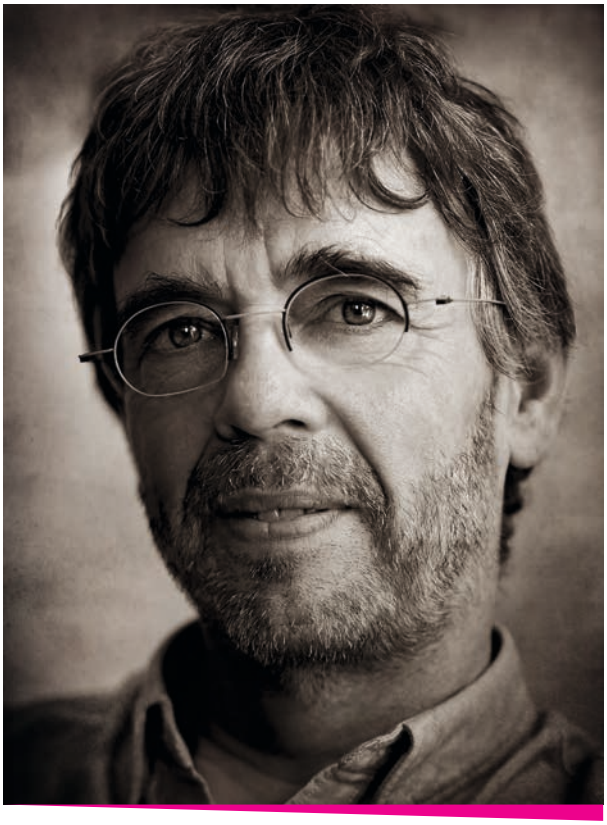

Le maire Europe-Écologie-Les Verts de cette commune de 23 500 habitants, qui compte 28 % de demandeurs d'emploi et 33 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, a fait de Grande-Synthe une ville en transition, démocratique, écologique et économique pour faire gagner aux habitants du « pouvoir de vivre ».

C'est lui qui, en 2016, a permis l'installation, avec l'aide financière et matérielle de Médecins sans frontières, d'un camp humanitaire aux normes des Nations Unies pour les migrants, dont la plupart souhaitaient rejoindre l'Angleterre. Ce camp a accueilli jusqu'à 2 500 personnes, avant d'être détruit. Aujourd'hui, Damien Carême a ouvert un gymnase et installé des tentes pour 550 personnes en errance. *« Je n'ai jamais eu de réactions négatives de la part des habitants et ce, bien que Grande-Synthe ait contribué financièrement à l'aide apportée. J'ai expliqué en amont la situation. En tant que maire, je ne suis pas tenu d'obéir à un ministre mais à des lois qui m'empêchent de laisser des personnes vivre dans des conditions insalubres ou des enfants ne pas aller à l'école. »*

Pas de sacrifices mais de nouvelles orientations

En janvier, lors de ses vœux, le maire a annoncé mettre en place dans sa commune le revenu minimum social garanti. Il ne s'agit pas en fait d'un revenu mais d'une aide sociale différentielle pour les personnes ayant moins de 855 euros par mois. Pour 2018, ce dispositif devrait coûter entre un million et un million et demi d'euros puis deux millions d'euros par an. *« Pour trouver l'argent nécessaire, nous baissons fortement les dépenses de fonctionnement. Par exemple, nous allons passer de 7 000 points lumineux à 4 000, avec des éclairages LED. Nous n'avons pas besoin de faire des sacrifices parce que nous faisons les choses autrement et cherchons les financements ailleurs. »*

Pour Damien Carême, maire depuis dix-huit ans, la réponse sociale est écologique avant tout. La Ville a permis l'installation de maraîchers pour favoriser les circuits courts de consommation. À travers son université populaire, 800 foyers ont été formés à la fabrication de produits cosmétiques et d'entretien, des habitants font pousser leurs légumes autour de jardins partagés, etc.

« Chez moi, il n'y a pas de SDF, pas d'expulsion locative, pas de coupure énergétique. On travaille en amont avec les personnes. Le rôle du maire est selon moi de prendre soin de ses habitants, d'avoir une relation de confiance avec eux et qu'ils puissent être acteurs de leur vie et du changement. »

> *« Le rôle du maire est selon moi de prendre soin de ses habitants. »*

Le chantage économique

Damien Carême estime que les gens sont prêts à changer de modèle de société mais que les élus sont « très en retard ». *« Les élus manquent de courage politique et sont à genoux devant le pouvoir économique. Ce sont les industries agroalimentaires, énergétiques, pharmaceutiques, etc., qui font la loi. »*

L'édile déplore le chantage économique. Il prend ainsi en exemple la gestion du service d'eau de la communauté urbaine, dont il est élu, et qui est assurée par la Lyonnaise des eaux. *« Je souhaite que nous reprenions cette gestion en direct mais l'entreprise nous dit que si nous faisons ça, elle devra supprimer soixante emplois. Or, les emplois ne sont pas supprimés comme ça, il y a des lois qui protègent les salariés. Notre société est en train de crever de ça. »*

Aujourd'hui, Damien Carême vise les prochaines élections européennes. *« L'Europe devrait davantage s'appuyer sur les collectivités. Je souhaite porter mes combats au niveau européen, en étant toujours sur le terrain. J'ai encore beaucoup d'énergie. »* ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

© IMBY Quatorze

IMBY, accueillir dans nos jardins.

Loin de la logique de centre d'hébergement, qui parfois isole ou érige des murs dans la périphérie, des solutions émergent, pour permettre d'accueillir autrement des personnes exilées.

Parmi elles, le projet *In My Backyard* (IMBY) prend la forme de petites maisons mobiles, installées dans des jardins de particuliers, destinées à accueillir des personnes venant d'obtenir la protection internationale. Porté par le collectif d'architectes Quatorze, le projet permet une densification douce pour l'insertion sociale des personnes réfugiées.

En utilisant les espaces libres des jardins, IMBY propose aux familles de s'engager pour l'accueil des personnes exilées, tout en permettant à chacun d'avoir son espace propre.
Le projet répond ainsi au besoin d'indépendance de certaines personnes réfugiées, qui souhaitent également créer du lien avec une famille. Ainsi, l'accueilli et les accueillants mettent en place doucement des rituels hebdomadaires : le partage de repas, les discussions autour de la culture de l'autre, les sorties au cinéma… Ils constituent des moments d'échange qui permettent à la personne accueillie d'améliorer son niveau de français, sa compréhension des codes socioculturels, et plus encore, à chacun de s'ouvrir à l'autre.

L'installation d'une petite maison du projet IMBY fait l'objet d'un chantier participatif, ouvert sur son quartier. Y participent des bénévoles réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que des bénévoles français, qui apprennent à se connaître, tout en construisant ensemble. Conçu comme un moment festif, le chantier fait événement dans la rue et ses alentours et provoque les premiers questionnements et rencontres avec les voisins. Le chantier est ainsi un medium de formation à l'écoconstruction, de médiation avec le quartier et surtout d'échanges interculturels autour des questions de l'accueil en ville.
Pour les personnes accueillies, le dispositif est conçu comme un tremplin et un accélérateur d'insertion. Il s'agit d'offrir la possibilité d'une halte dans un parcours migratoire souvent complexe et difficile. Une pause de six à douze mois, leur permettant d'engager sereinement des réflexions sur leurs envies personnelles, tout en bénéficiant du suivi social du programme ELAN, porté par le SAMU social de Paris, et des échanges quotidiens avec les familles accueillantes et leurs réseaux.

Aujourd'hui, une petite maison a déjà été installée à Montreuil, permettant l'accueil successif de deux jeunes hommes réfugiés : Sâma, 29 ans, originaire d'Afghanistan ; et Ava, 20 ans, originaire de Guinée. À la sortie du dispositif, Sâma trouvé un emploi dans la vente, et un logement dans une colocation. Ava, l'actuel habitant de la petite maison, a déjà trouvé un travail et cherche maintenant activement un appartement [1].
Alors que les prochaines petites maisons seront installées à Montreuil, Issy-les-Moulineaux et Fontenay-sous-Bois, et ailleurs en Île-de-France, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux accueillants, prêts à prendre part au dispositif ! ■

Maïté Pinchon,
chargée de projet

Pour plus d'infos :
imby@quatorze.cc et http://imby.fr

1 Les prénoms ont été changés pour préserver l'anonymat des personnes.

© Thomson Reuters Foundation Umberto Bacchi

Graine de sel

« Si le grain ne meurt… »

(Évangile de Jean 12, 20-26)

Il est des paroles bibliques qui résonnent au-delà des cercles de connaisseurs ou de pratiquants. L'histoire du grain qui meurt en terre fait partie de celles-ci et a été très largement popularisée par le titre du récit autobiographique d'André Gide.

Le texte de l'Évangile de Jean se situe après l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem et inaugure le temps de la condamnation et de la Passion du Christ. Jean précise que la renommée de Jésus était grande depuis la résurrection de Lazare (Jean, 11) et que certains juifs grecs de la diaspora, qui étaient venus à l'occasion de la fête de la Pâque, désiraient le voir. Jésus ne donne pas suite à cette demande d'entrevue et répond par l'intermédiaire des disciples : *« En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé qui tombe en terre ne meurt pas, il reste seul ; si au contraire il meurt, il porte du fruit en abondance. »*

Jésus refuse que la popularité de ses miracles le réduise à n'être qu'un simple thaumaturge à prétention politique. Jésus ne veut pas d'un messianisme à tendance nationaliste, il ne veut pas être un agitateur de foule. Jésus n'est cependant pas apolitique, au sens où il déserterait l'histoire ; il vit dans la proximité des exclus, il annonce la bonne nouvelle messianique pour les opprimés, il vit une certaine liberté par rapport à la loi, il manifeste une distance, voire une opposition vis-à-vis autorités instituées. Le ministère terrestre que Jésus conduit a pour ambition d'élaborer une autre relation à Dieu, fondée sur l'établissement de nouvelles règles du jeu qui frapperaient de précarité toutes les institutions qui abusent de leur pouvoir. Ce grain métaphorique, que Jésus oppose à ceux qui voudraient le voir ou l'admirer, représente cette contestation paradoxale de la figure du Sauveur. Une graine, c'est petit, fragile, on peut l'écraser et la réduire en miettes en un tour de main. Et puis cette graine, c'est aussi une promesse, promesse de pain et de nourriture sur notre table. Il y a aussi une force incroyable dans un grain de blé, une force qui fait sortir les épis de la terre, c'est la force de la nature, c'est la force de la vie. À partir d'un grain enterré, c'est une multitude de graines qui jaillit. Par ce refus de Jésus d'apparaître comme l'homme providentiel, l'homme est renvoyé à son destin singulier mais aussi au tragique de l'histoire. L'homme de la résurrection de Lazare va finir sur une croix, victime consentante de la violence de la société. Dieu transformera l'échec en résurrection. C'est cette reconnaissance qui jette une lumière nouvelle sur la messianité de certaines pratiques libératrices de Jésus : celles-ci sont légitimées par la Résurrection et permettent ainsi de reconnaître en lui un Messie différent qui ne correspond donc pas à des attentes nationalistes ou politico-sociales. Nos institutions et nos politiques devraient s'inspirer davantage de cette glorification paradoxale que défend ici Jésus. Dans cette image de la graine sont contenues à la fois toute la précarité de nos vies, la précarité de nos institutions et de nos règles et l'immense potentialité d'une parole prononcée au-delà de nos contingences. L'image de la graine, c'est celle, souvent reprise dans l'Évangile, de ce mouvement d'abaissement et d'accroissement, ce mouvement qui ne tient jamais rien pour définitif et qui se construit sur la promesse. ■

> *« Dans cette image de la graine sont contenues à la fois toute la précarité de nos vies, la précarité de nos institutions et de nos règles et l'immense potentialité d'une parole prononcée au-delà de nos contingences. »*

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France

Dossier

Des droits de l'Homme aux droits de la personne

Au printemps 1651 sort des presses de Londres un ouvrage fondateur de la pensée politique moderne que son auteur n'hésitera pas à comparer à la *République* de Platon. Il s'agit de *Leviathan* de Thomas Hobbes.

Ce livre est écrit au moment où l'influence politique des Églises recule au profit de l'affirmation de la puissance civile et où l'on jette les bases d'un État au sein duquel les citoyens sont appelés à librement s'associer. Pour Hobbes la collectivité des humains ne va pas de soi : « […] *Les humains n'éprouvent aucun plaisir (mais plutôt un grand déplaisir) à demeurer en présence les uns des autres s'il n'y a pas de puissance capable de les tenir tous en respect*[1] » .

L'union n'est plus la source d'une sécurité et d'une nouvelle liberté, mais un principe que certains possédants utilisent pour mieux asservir les masses populaires.

La volonté individuelle doit-elle se plier à la volonté générale ?

Pour entreprendre de construire les bases d'un vivre ensemble possible, Hobbes a besoin d'explorer ce qu'il nommera « le genre humain », d'aller tout au fond de la nature humaine pour y découvrir l'être et sa condition naturelle. En cela, Hobbes ouvre la voie à tous les philosophes du XVIIe et du XVIIe siècle qui vont s'intéresser à l'histoire naturelle de l'homme. Un siècle après le *Léviathan*, Rousseau fera paraître *Du contrat social* (1762). Le contrat social sera pour Rousseau le fondement de toute société légitime. Ces philosophes contractualistes, comme on les nommera, ont lu Aristote (384 av. J.-C.) et contesteront sa thèse selon laquelle « *l'homme est un animal politique* » et qu'il a une tendance naturelle à vivre en société car il possède de manière innée les dispositions nécessaires à la vie sociale que sont la vertu, le langage et l'amitié.

Même si Hobbes et Rousseau diffèrent dans leur analyse de la nature humaine et dans la construction politique, ils partent tous deux d'une volonté de mener une étude scientifique sur l'homme : « *La plus utile et la moins avancée de toutes les connaissances humaines me paraît*

1 Thomas Hobbes, *Léviathan*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2000, p. 223.

être celle de l'homme », écrit Rousseau au début de la préface du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*[2].
Hobbes part du constat que les désirs des humains les entraînent à s'opposer et se faire la guerre, « *s'éliminer ou s'assujettir l'un l'autre* ». Hobbes identifie trois causes principales de conflit dans la nature humaine : la compétition, la défiance et enfin le besoin de gloire. Il dresse ainsi ce tableau navrant où « *la vie humaine est solitaire, misérable, dangereuse, animale et brève*[3] ».

La nécessaire constitution d'une société civile

Hobbes comme Rousseau ont l'intuition que les hommes primitifs ou les hommes à l'état de nature naissent libres et égaux. Pour Rousseau, l'homme sauvage est régi par une sorte d'indépendance naturelle où il n'existe pas de principe de domination et même les différences d'un individu à l'autre ne créent pas d'inégalités durables. Jean-Jacques Rousseau a sans doute une vision plus angélique de la situation naturelle de l'homme que Thomas Hobbes, qui remarque que la concurrence des besoins et des désirs entraîne les hommes dans la violence.
Hobbes et Rousseau concluent tous deux à une insuffisance de l'individu isolé dans l'état de nature qui rend tout à fait nécessaire la constitution d'une société civile.
L'humain pour Rousseau, depuis son état primitif, a été corrompu par les différentes formes sociales qu'il a connues : « *L'âme humaine altérée au sein de la société par mille causes* […] *a pour ainsi dire, changé d'apparence au point d'être presque méconnaissable*[4] ».

Si le retour de l'homme à une sorte d'état naturel semble parfaitement illusoire, en revanche il peut échapper aux tyrannies multiples en s'associant aux autres par un contrat social. Le contrat social c'est un acte d'association, pas un acte de soumission : « *Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef : c'est si l'on veut une agrégation, mais non pas une association*[5] ». Terrible constat que fait Rousseau à la première ligne du *Contrat* : « *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers* ».

Aujourd'hui nous évoquons les droits de l'homme ou les droits de la personne en entretenant l'illusion que cela puisse être autre chose qu'une entreprise collective. Les droits de l'Homme, ce n'est pas la somme des droits individuels et encore moins la somme des revendications individuelles. À quelque vingt années de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, Rousseau propose que des individus rassemblés librement en association se soumettent à la volonté générale pour le bien de tous. Rousseau affirmera alors qu'aucun citoyen ne pourra garder sa liberté naturelle et qu'il devra acquérir ou atteindre une autre forme de liberté qui, elle, est civile et politique. Le pacte social n'est pas naturel et l'homme est amené à intervenir dans le déroulé de la nature pour que cette liberté puisse rester telle. La notion de « volonté générale », novatrice au XVIIe siècle, semble aujourd'hui ne plus correspondre à l'aspiration des citoyens qui ont le sentiment que l'État doit avant tout répondre à leurs aspirations particulières. Rousseau prend soin, d'ailleurs, d'indiquer que la volonté générale ce n'est pas la volonté de tous, la volonté de tous c'est simplement la somme des volontés particulières. Les politiques qui servent l'État ont, il est vrai, trop souvent oublié qu'ils étaient avant tout des serviteurs et qu'ils devaient sans cesse faire œuvre de pédagogie pour expliquer à chacun les cadres du vivre ensemble.

> *« Les droits de l'homme , ce n'est pas la somme des droits individuels et encore moins la somme des revendications individuelles. »*

C'est Diderot dans l'*Encyclopédie* (1747-1765) qui développera, après Montesquieu qui n'y croyait pas, le concept de volonté générale : « *Vous avez le droit naturel le plus sacré à tout ce qui ne vous est pas contesté par l'espèce entière. C'est elle qui vous éclairera sur la nature de vos pensées, de vos désirs. Tout ce que vous méditerez, sera bon, grand, élevé, sublime, s'il est de l'intérêt général*[6] ».
Pour Rousseau, si l'on veut que l'homme soit capable de se séparer de son intérêt particulier pour satisfaire les désirs et les volontés de l'humanité, il faut penser un corps politique et au sein de ce corps politique un lien social. L'humanité apparaît à Rousseau comme un concept trop idéal qui ne nous oblige en rien. Ce qui nous oblige, c'est avoir le sentiment d'appartenance à un *moi* commun.

La volonté générale part de tous pour s'appliquer à tous.

Pour Rousseau, c'est l'identité du sujet et de l'objet de la volonté générale qui est la garantie de la justice. En cela il va plus loin qu'Hobbes pour qui le peuple, qui est une fiction de langage, ne peut en aucun cas être souverain. Rousseau souhaite que l'individu devienne un citoyen, c'est-à-dire une unité fractionnaire du corps politique. Il reconnaît qu'il faut partir des hommes tels qu'ils sont, partir des passions humaines et en particulier de l'amour de soi et de son besoin de conservation, et concevoir des lois qui donneraient une orientation idéale à la volonté.
La pensée politique des XVIIe et XVIIIe siècles peut paraître vieillie et peu adaptable à une société comme la nôtre, à la fois mondialisée et fractionnée en de multiples cultures. Reste cependant l'idéal dont on ne doit pas perdre l'horizon, celui de chercher l'unité dans l'ensemble des volontés particulières qui s'expriment et ne pas se contenter d'une juxtaposition paresseuse de volontés distinctes. ■

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France

2 Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 1992, p. 157.

3 Thomas Hobbes, *op. cit*. p. 225.

4 *Discours sur l'origine […] op. cit*. p. 158

5 Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Paleo, 2009, p. 26.

6 *Encyclopédie*, article « Droit naturel », VII.

Les valeurs universelles au cœur **des pratiques pédagogiques.**

Dans une classe de petite section maternelle, lors de l'activité peinture il n'y a qu'un pinceau par couleur, pour apprendre à attendre qu'un copain ait fini d'utiliser le rouge qu'on convoite tant, accepter de voir passer le pinceau du bleu sur la feuille d'un autre… bref, mutualiser le matériel, partager ses outils.

Et dans ce moment d'attente, on observe ce que fait le camarade, on se transmet les outils avec bienveillance, les idées avec convivialité ; on apprend l'échange, la patience, l'attention, en un mot : le respect de l'autre. Si l'école est un lieu de transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, est-elle également un lieu où les valeurs universelles (pas faciles à définir et à didactiser) se transmettent, et de quelle manière ?

Depuis la IIIe République, l'école éduque aux valeurs républicaines. Liberté, égalité, fraternité et laïcité sont enseignées, particulièrement en histoire ou enseignement moral et civique, et inscrivent de fait l'élève dans cet héritage. Les atteintes aux droits de l'Homme, à ceux de l'enfant et à la démocratie sont nombreuses. Aussi l'affichage de la déclaration des droits de l'Homme et l'étude de ses articles viennent rappeler aux élèves que leur défense est toujours d'actualité.

Par ailleurs, le socle commun indique : « *L'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen* » et « *fournit une éducation générale ouverte et commune à tous, et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté.* »

La transmission de valeurs implicites

Si celles de la République sont clairement définies et étudiées tout au long de la scolarité de l'élève, la transmission d'autres valeurs se fait de manière souvent implicite dans toutes les disciplines. Lorsque les grands du CM2 viennent partager les activités de la petite section de maternelle, ils apprennent à leur tour la patience et le respect de la différence, car les tout-petits ne peuvent réussir immédiatement ce qui est demandé. Les grands doivent s'adapter à leurs gestes et à leurs capacités de communication verbale ; ils font preuve d'attention affectueuse et les petits d'admiration et d'écoute. Chacun va au rythme de l'autre : la coopération entre pairs met en avant la solidarité, l'entraide et l'autonomie. En cours d'EPS, le jeune désigné comme arbitre est confronté aux valeurs comme l'honnêteté et le respect d'autrui. Le professeur de lettres propose des textes valorisant le respect de la dignité humaine ou la tolérance. Les élèves sont souvent impliqués dans des actions faisant appel à leur sens des responsabilités, à leur générosité et à leur empathie : opérations communes avec la banque alimentaire, courses pour soutenir une association caritative, débats autour de la lutte contre les discriminations…

De même, par sa posture, ses propos et ses relations avec l'élève, l'enseignant, ou tout autre personnel de l'équipe éducative, incarne les valeurs qu'il veut faire passer. Il doit esquiver trois écueils : formater les jeunes, confondre valeur et morale, se positionner en gourou.

Les valeurs universelles ne s'enseignent pas dans les manuels scolaires mais dans des pratiques pédagogiques. Il ne suffit pas de prescrire le « vivre ensemble », l'école s'efforce donc de transmettre également le « faire ensemble ». ■

Roselyne Schneider,
professeur de lettres-histoire en lycée professionnel à Bordeaux

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture https://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html

Pour les valeurs de la République, « Quelle pédagogie pour transmettre les valeurs de la République ? », Cahiers pédagogiques, *mars 2017.*

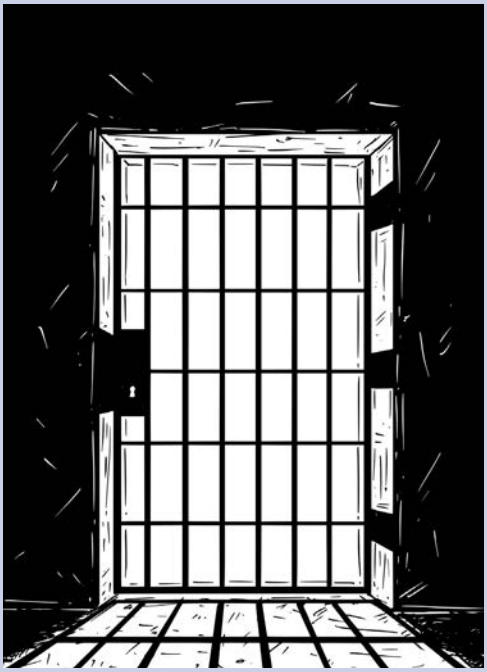

Changer la prison...

exemple du module « Respect » à la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis

La prison souffre de deux maux principaux : le premier est la surpopulation et le second, qui lui est souvent lié, la violence. Le détenu est pris dans une spirale oppressante et angoissante qui l'empêche de penser sa sortie et sa réinsertion.

La politique pénale, depuis de très nombreuses années, travaille sur l'individualisation de la peine, sorte de mantra institutionnel qui a du mal à se traduire dans les faits. Pourtant une idée venant d'Espagne arrive doucement en France : il s'agit du module « Respecto ».

Une prison occupée à 200 % par des détenus jeunes et violents

Des détenus choisis et volontaires vivent au sein d'une détention plus souple, en contrepartie de laquelle ils s'engagent à respecter un certain nombre de règles et à avoir une attitude collaborative avec le personnel. La première expérimentation a eu lieu en 2014 au centre de détention de Mont-de-Marsan puis, en 2016, Léa Poplin, alors directrice de la maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis, décide d'installer un « module Respect » dans sa prison. Certains pessimistes lui prédisent un échec assuré dans une prison occupée à 200 % par un public jeune et violent. Trois ans plus tard, la nouvelle directrice, Anne-Lise Maisonneuve, continue avec enthousiasme ce programme, et la liste des détenus qui souhaite l'intégrer s'allonge de jour en jour. Le module occupe, dans la prison, un quartier de 200 places. Chaque personne a la clé de sa cellule pendant la journée, va à sa guise à la bibliothèque, en salle de sport ou en promenade, peut prendre une douche quotidienne.

Une détention sans violence

Pour venir dans le quartier « Respect », il faut ne pas avoir eu de rapport d'incident pendant les trois mois précédant la demande, ne pas être incarcéré pour des faits de terrorisme et ne pas avoir une affaire trop médiatique. Il faut, outre ces critères, s'engager à prendre soin quotidiennement de sa cellule, accepter des tâches collectives, participer à 25 heures hebdomadaires d'activité et entretenir de bons rapports avec le personnel et les autres détenus. Les résidents de cette détention particulière sont évalués toutes les semaines, ils gagnent ou ils perdent des points. S'ils en perdent trop, ils risquent l'exclusion ; s'ils en gagnent, ils ont droit à quelques avantages. Il n'y a pratiquement pas de violence entre détenus ou avec le personnel, fait remarquer la directrice.

Éviter que la prison ne soit qu'un lieu d'exclusion

Les surveillants, qui ont tous été volontaires pour travailler dans le bâtiment, ont plus de temps pour parler avec les détenus car les portes ouvertes leur épargnent la gestion complexe des mouvements, lot commun du reste de la prison. Les détenus sont partie prenante de la vie du bâtiment puisqu'ils siègent dans deux commissions : l'une qui propose l'organisation d'activités et l'autre qui accompagne la vie quotidienne de la détention.

L'objectif affiché de ce dispositif est de favoriser l'autonomisation de la personne et donc, à terme, une meilleure réinsertion. C'est d'autant plus important dans le cadre d'une maison d'arrêt que la plupart des détenus sont là pour une détention de courte durée. Il est donc essentiel que la prison ne les désocialise pas trop. Inconvénient majeur, selon certains, cela crée une détention à deux vitesses : si ce quartier « Respect » est possible, c'est parce qu'à côté il y a une autre détention plus négligée. La valeur de l'un se ferait au détriment de l'autre. Même si la critique est recevable, il est remarquable que la réflexion pénitentiaire se penche sur les conditions de différenciation du régime d'enfermement pour ne pas faire de la prison qu'un lieu d'exclusion mais aussi un lieu où l'on repense le lien social. ■

> *« La politique pénale, depuis de très nombreuses années, travaille sur l'individualisation de la peine, sorte de mantra institutionnel qui a du mal à se traduire dans les faits. »*

Brice Deymié,
aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France

Qu'en est-il aujourd'hui de la dignité **de la personne âgée ?**

Il est loin le temps où la personne âgée – alors appelée « vieillard » – était considérée par notre société comme une personne digne d'estime, dont la parole méritait d'être écoutée et respectée.

En ces temps oubliés, la figure du vieillard inspirait même les poètes, tel Victor Hugo qui, dans *La Légende des Siècles*, n'hésitait pas à écrire : *« L'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens. Mais dans l'œil du vieillard, on voit de la lumière. »*
Ce terme de « vieillard » qualifiant les hommes et les femmes approchant les 70 ans (la « septantaine », disait-on alors) sera, à partir des années cinquante, peu à peu battu en brèche car jugé trop stigmatisant.

Le recul discret d'un mot

Ainsi, en 1955, le grand gériatre Léon Binet substitue pour la première fois dans son *Précis de gérontologie*, l'expression « personne âgée » au mot « vieillard » pour, semble-t-il, donner une meilleure image. Derrière ce recul discret d'un mot se cache, en fait, le début de la stigmatisation d'une communauté de personnes à laquelle on ne reconnaît plus une réelle valeur. Vision aujourd'hui d'autant plus grave – et même cruelle – que l'espérance de vie est de 78,4 ans pour les hommes et de 84,8 pour les femmes ! Ainsi, le désamour né après la dernière guerre mondiale s'est peu à peu affirmé… et dans un silence total.
Le premier cri nous le révélant, avec stupéfaction et même honte, fut poussé en 2003, après la canicule et son triste bilan.
En effet, faute d'aide et d'accompagnement adaptés, 15 000 personnes âgées ont trouvé la mort en France. En Belgique, pays pourtant confronté au même phénomène, personne n'avait perdu la vie. Des décisions pour éviter un tel désastre furent alors prises en France, mais elles étaient surtout portées par l'autorité publique et non par les citoyens.

> *« Derrière ce recul discret d'un mot se cache, en fait, le début de la stigmatisation d'une communauté de personnes à laquelle on ne reconnaît plus une réelle valeur. »*

Le plus fort taux de suicide d'Europe

De fait, le désamour envers les personnes âgées ne disparut pas, mais continua, au point qu'en 2018 même les facteurs furent sollicités pour briser leur solitude lors de leur tournée postale. Cette même année (2018), la presse, informée par les travaux du Comité consultatif national d'éthique, se décide, enfin, à alerter et questionner notre société.

Ainsi le journal *Le Monde*, sous le titre « La société française maltraite ses vieux », fit en mai dernier – chiffres à l'appui – le point de la solitude et de la misère sociale vécues par les vieillards. En octobre, l'hebdomadaire *Le Point* alla encore plus loin en posant ces questions : *« Peut-on encore vieillir en France ? Pourquoi traite-t-on aussi mal nos aînés ? »* S'appuyant sur des statistiques rigoureuses, l'hebdomadaire avançait l'hypothèse d'un déni collectif. Et il rappelait que la France détenait le plus fort taux, en Europe, de suicide des plus de 75 ans !

Alors dans un tel contexte, comment aborder le thème de la dignité des personnes âgées quand on sait, pourtant, que notre nation affirme depuis 1948 au travers de la déclaration des droits de l'Homme « l'égale dignité de toute vie humaine » ?

Comme le suggère le journal *Réforme* dans une édition de ce début d'année : la dignité ne peut s'affirmer que dans un changement total du regard : celui de la société, celui des personnes en responsabilité, celui de chacun d'entre nous, jeunes et vieux. Alors à nous tous de développer enfin un regard d'humanitude. ■

Chantal Deschamps,
médiatrice en santé

Le scoutisme protestant
ou comment respecter l'autre **pour nos jeunes.**

Le mouvement de jeunesse créé en 1911 sous l'impulsion de Lord Baden-Powell en France, appelé le scoutisme, repose sur un certain nombre de valeurs immuables toujours aussi actuelles. Celle du « vivre ensemble » sous-tend toute l'activité du scoutisme en général et se lit avec évidence dans les racines du scoutisme protestant.

Après avoir encadré pendant de nombreuses années une troupe d'éclaireurs, je reste toujours surpris que les personnes extérieures à ces expériences scoutes soient aussi admiratives de l'unité qui transcende le groupe.

Ce « vivre ensemble » se trouve dans les liens qui unissent des adolescents issus d'horizons différents, de culture religieuse, d'éducation et de moyens différents. C'est cette force qui assure la construction d'un groupe social ayant son langage propre, mais lisible par tous, porté sur l'ouverture, et que l'on retrouvera identique au travers des générations passées.

Ainsi, le mouvement scout, grâce à ses codes et ses rituels, permet de fédérer en regroupant et s'appuie sur des piliers immuables : l'uniforme, vecteur d'intégration sociale, met les adolescents sur un pied d'égalité évident ; les rites de passage, comme l'obtention du foulard, du nom de jungle ou totem, permettent à l'adolescent de se souder à la collectivité en tant qu'il est reconnu par celle-ci ; la promesse, faite devant l'assemblée de ses pairs réunie au coin du feu, par laquelle l'adolescent s'engage, entre autres, à respecter cette loi qui tient le groupe ; les chants de table scandent les moments de la journée pour les repas, conçus comme des prières, mais aussi scellent l'unité du groupe en tant qu'ils rendent grâce et rassemblent en un temps court l'intégralité de ses membres portés par les airs joyeux et entraînants ; les corvées, partagées dans la joie, rendent l'adolescent responsable de lui-même et du bien-être de son équipe. Ces valeurs communes permettent malgré les différences d'âge ou d'horizons de faire tenir le groupe dans le temps (pas uniquement pour un camp mais pour les années de vie de communauté) en l'inscrivant dans une histoire dont il est l'acteur.

> *« Ce « vivre ensemble » se trouve dans les liens qui unissent des adolescents issus d'horizons différents, de culture religieuse, d'éducation et de moyens différents. »*

L'exemple de l'adolescent de 17 ans apprenant au nouveau venu la perfection d'une queue-d'aronde ou d'un brelage n'a pas que la fonction utilitaire de permettre à la plate-forme ou à la table de camp de rester debout. Elle sert à l'individu à prendre conscience de ses richesses en lui offrant la possibilité de les transmettre pour que la qualité de ce savoir ne soit pas perdue au fil des générations, comme un père avec son enfant, comme un maître avec son apprenti.

Enfin, l'universalité de ces valeurs transpire au-delà des générations grâce aux liens que ces adolescents ont pu tisser entre eux et qui dépassent ceux de leur vie scolaire ; mais aussi parce que les travaux du groupe sont partagés avec les étrangers à ce groupe : c'est en témoignant de la richesse de sa vie scoute que le groupe se soude davantage. Pour un adolescent, quelle joie d'accueillir le village à la veillée de fin de camp, quelle fierté de pouvoir montrer les photos des réalisations de froissartage à ses parents, par définition étrangers à leur collectivité, lors des séances de diaporama de la rentrée, quel pas vers l'autonomie, lorsqu'il se met à son tour à encadrer les plus jeunes que lui. ■

Fabien Mirabaud,
commissaire-priseur judiciaire et habilité

Le droit aux soins, entre éthique **et politique**

La question du droit dans le soin et, particulièrement dans le champ de la santé, sera abordée, ici, à partir du concept de temporalité et d'espace.

En effet, l'espace est avec le temps une dimension essentielle de la vie. Il sera investi chez tout être selon une dynamique propre, espace individuel et espace collectif articulant leur place dans un enchevêtrement permanent. Et si l'espace participe à la vie, il ne faut pas s'étonner de rencontrer sa problématique dans son aliénation, tant dans les expressions sémiologiques que dans la démarche thérapeutique.

En effet, dès les premières étapes de la vie, l'expérience de la liberté dans son rapport à l'espace et au temps est fondatrice de l'intériorité permettant la structuration du moi psychique.

La privation de liberté questionne la notion de dedans et de dehors, et découle directement de la problématique de l'espace. On la retrouve, par exemple, dans le morcellement mental du schizophrène chez lequel on observe un repliement, un renfermement autiste et une incapacité à assumer la mobilisation, d'où sa réclamation d'une immuabilité temporelle et spatiale. C'est ce que traduit la bouffée d'angoisse intervenant chez ce patient quand le rituel est impossible, ou lorsque des changements brutaux sont introduits dans son mode de vie et son espace occupant familier. Un autre aspect de cette question est illustré par l'actualité et les phénomènes migratoires, avec les troubles susceptibles d'être créés et observés selon que des projets migratoires s'articulent ou non dans une rupture du lien et de l'enracinement à l'espace ancestral.

> *« La privation de liberté questionne la notion de dedans et de dehors, et découle directement de la problématique de l'espace. »*

Cette rupture transgénérationnelle devient ainsi définitive par l'altération de l'espace et du temps traditionnels. Leur désintégration définitive traduit l'intensité du changement culturel avec des aspects variés de décompensation. Les droits de l'homme comme expression et vécu de la temporalité participent à l'inscription des évènements et des affects dans une double perspective verticale et transversale ainsi que personnelle et générationnelle.

Ainsi, l'espace et le temps imposent à chacun de nous, normal ou malade, libre ou « enfermé », une certaine structure par ses différentes dimensions mais aussi par la manière dont ils sont investis par les objets et les êtres, et organisés par l'homme et ses productions. Car l'homme organise son propre espace, constitue son territoire, aménage ses zones de sécurité et indépendance comme celles d'insécurité et de dépendance. Il se projette dans cet espace qui devient le médiateur de ses pulsions. Le mode d'organisation dans l'espace s'agence suivant l'axe permis-interdit, dominant-dominé.

Ainsi s'explique qu'une institution puisse être thérapeutique, moins à cause de son architecture et donc de son organisation spatiale, mais d'abord et surtout par l'intentionnalité thérapeutique du soignant, laquelle implique alors une interrogation permanente sur le fonctionnement institutionnel et donc sur le modèle de communication et d'échange et le lieu de leur élaboration. C'est cette intention qui suscitera l'intégration de l'espace dans le soin et comme fondement du travail psychothérapique et par là même conditionnera sa réussite. La liberté est à ce prix ! ■

Tayeb Ferradji,
pédopsychiatre, docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Les mennonites une minorité engagée au service de la société et des individus

Ils ne sont que 2 100 membres répartis dans 31 églises locales dans l'Hexagone, selon l'Association des églises évangéliques mennonites de France. Mais cette communauté, née lors de la Réforme au XVIe siècle, est très présente dans l'action sociale.

Il n'existe pas de séparation entre la vie quotidienne et l'Église chez les mennonites, selon le sociologue mennonite Frédéric de Coninck. *« C'est toute la vie qui est traversée par un appel et chacun est chrétien 24 heures sur 24 où qu'il soit. Dans ce cadre, l'église est un lieu de soutien, d'encouragement et d'enseignement. La communauté fait une médiation entre l'individu et la société. C'est dans celle-ci que l'on apprend à endosser de nouveaux rôles, à vivre le pardon, l'amour de l'ennemi, etc. »*, explique le sociologue.

Cet esprit de communauté est sans doute à l'origine des vocations dans le domaine social. *« Beaucoup de mennonites ont un métier de service : dans le milieu médical ou médico-social, dans le travail social, dans l'enseignement, etc.*, détaille Frédéric de Coninck. *C'est cohérent avec la conviction que vivre l'amour du prochain au jour le jour fait partie intégrante de la foi. On a parfois qualifié la foi mennonite de "monastère sans les murs" ».*

« On est invité à faire ce que l'on dit et à veiller les uns sur les autres », explique Damaris Hege, secrétaire régionale de la FEP Grand Est, qui a vécu toute son enfance et son adolescence dans une communauté mennonite.

L'une des plus grandes associations membres de la FEP est d'ailleurs mennonite. L'Aede accompagne des adultes en situation de handicap mental, psychique ou de polyhandicap dans 27 établissements et services en Île-de-France et en Alsace.

Des actions au niveau local

Dans les communautés comme à Illkirch-Graffenstaden, une ville alsacienne, des actions sociales sont organisées, destinées à tous. Ainsi, la communauté participe, avec les églises catholique et protestante, au soutien d'une épicerie sociale. Et tous les mercredis après-midi, l'église mennonite organise un moment convivial ouvert à tous ceux qui ont besoin de lien social. Donner un témoignage commun avec les églises catholique, évangélique et protestante fait aussi partie du travail de la communauté alsacienne. Avec la Ville, elle a participé en février dernier à un événement baptisé « Bouge Illkirch-Graffenstaden ». *« Nous avons organisé ensemble des actions citoyennes autour de travaux paysagers, de chants dans les maisons de retraite et de trocs solidaires, avec des temps de ressourcement spirituel. La semaine s'est terminée par une célébration commune et un repas partagé entre les églises »*, détaille la pasteure Geneviève Toilliez, pour qui sa communauté fait le pont entre les protestants et les évangéliques. Les mennonites restent néanmoins, en général, discrets dans la sphère politique.

> *"On a parfois qualifié la foi mennonite de "monastère sans les murs"."*

« Ils comprennent le message du Christ comme un appel à mener une vie radicale. Or un certain non-conformisme éloigne, de fait, des centres de décision, selon Frédéric de Coninck. *Le pacifisme, pour prendre un exemple, met en marge de beaucoup de débats politiques qui tournent autour de l'usage "légitime" de la force. »* De plus, les mennonites sont parcourus de tendances diverses, entre conservatisme et libéralisme. Actuellement, le débat national tourne autour de l'adhésion à la Fédération protestante de France et/ou au Conseil national des évangéliques de France, certains étant plus proches des positions de l'une ou de l'autre. ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

3 Questions à Claire GEORGES

Le docteur Claire Georges est responsable de la Permanence d'accès aux soins (PASS) à l'hôpital Saint-Louis de Paris (AP-HP) et présidente du collectif national des PASS. Elle plaide pour un juste soin au juste coût.

En quoi consistent les PASS ?

Claire Georges : *Ce sont des dispositifs de prise en charge médicosociale pour les personnes en situation de précarité. La première consultation d'accès aux soins pour les démunis a été mise en place en 1992 au sein de l'AP-HP à l'hôpital Saint-Antoine, puis à l'hôpital Saint-Louis un an plus tard. Ce dispositif expérimental existait avant la création de la couverture mutuelle universelle. Les PASS ont été institutionnalisées dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions en 1998. Depuis ces dernières années, les PASS accueillent des publics variés en fonction des territoires, et en particulier des patients migrants, surtout dans les grandes villes. Les principales caractéristiques du soin en PASS sont, d'une part, la grande hétérogénéité des situations (on regroupe d'ailleurs sous le terme « migrants » des réalités multiples et diverses) et, d'autre part, la complexité médicosociale qui impose une approche du soin globale et intégrative. Les situations que nous rencontrons sont des loupes des problématiques universelles, car les patients que nous accueillons sont davantage confrontés aux polypathologies ainsi qu'aux difficultés sociales, psychologiques et/ou financières qui vont interférer avec leur santé.*

Les PASS travaillent en réseau avec des professionnels médicaux et sociaux. En quoi cette complémentarité est-elle un plus pour les patients ?

C.G. : *La présence de professionnels de champs différents dans une même unité de lieu permet de mettre la personne au cœur des soins. L'approche purement biomédicale n'est pas suffisante car il faut tenir compte de l'environnement du patient et de la singularité de chaque situation. Les PASS prônent une médecine personnalisée et globale où le patient est acteur de ses soins. Il faut favoriser l'autonomie des patients, par exemple en faisant appel à des interprètes professionnels pour comprendre leurs demandes. C'est ainsi que la relation de soin pourra s'engager sur une base de confiance et de respect mutuel, en évitant de plaquer une vision exclusivement biomédicale, des présupposés, voire une approche paternaliste. Cette approche du soin est valable pour tout un chacun, au-delà des PASS. La PASS est un laboratoire vivant pour la médecine en général.*

Les PASS sont implantées au sein des hôpitaux afin de disposer d'un accès aux plateaux techniques (service de radiologie, laboratoire de biologie médicale, pharmacie...) Comment pratiquer un juste soin au juste coût ?

C.G. : *Les PASS sont financées par des crédits « mission d'intérêt général ». Nous avons un budget établi pour toute l'année, ce qui nous oblige à réfléchir à une juste utilisation pour assurer la durabilité du système. Les soins dans les PASS restent très qualitatifs car nous sommes passés de la logique du plus traitant à celle du mieux traitant. La médecine est de plus en plus technique mais souffre d'un manque de temps, de moyens réduits ou insuffisants. Ces tensions obligent la plupart des soignants à se restreindre à la dimension médicotechnique du soin. Nous plaidons pour une médecine qui nécessite du temps et à la fois qui soit raisonnable en coût, en limitant la sur-utilisation des examens complémentaires et les sur-traitements néfastes. La médecine doit prendre en compte la demande du patient, tout en expliquant, en transparence, les limites et les contraintes qui vont faire que la réponse peut ne pas correspondre à la demande. L'équipe médicale pourra alors donner les soins les plus appropriés. De plus, la PASS est un dispositif qui reste relativement souple, ce qui est très précieux pour s'adapter aux problèmes émergents. Une équipe et un cadre rassurants participent à la fois à l'apaisement des patients, à la baisse de la souffrance au travail et à une qualité de vie pour les professionnels du soin* [1].

Propos recueillis par Henry Masson,
bénévole à La Cimade

1 *Soigner (l')humain. Manifeste pour un juste soin au juste coût*, sous la direction de Claire Georges, Presses de l'EHESP, novembre 2015.

La reconnaissance des savoirs expérientiels **dans la formation** de pairs aidants.

Analyse d'une action de formation à l'IRTS Montrouge-Neuilly-sur-Marne.

Inscrit dans le cadre d'un appel à projet de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement, l'accueil et l'insertion), ce projet repose sur la mise en œuvre de postes de pairs aidants dans les établissements de la Fondation Armée du Salut, pour une expérimentation d'un an.

L'objet est d'évaluer l'apport en « valeur ajoutée » des travailleurs pairs dans l'intervention sociale. Cela s'appuie sur des expériences similaires (ATD Quart-Monde, Les Enfants du Canal, Emmaüs) qui ont confirmé la nécessité de travailler avec des pairs aidants dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Retour sur une action de formation qui s'est déroulée en 2016/2017 et qui consistait à soutenir l'embauche de travailleurs pairs sur des postes relevant de l'intervention sociale.

Cette formation est innovante à plusieurs titres. D'une part, notre choix pédagogique cherche à démontrer l'intérêt d'une approche socioconstructiviste. D'autre part, il repose sur une hypothèse : les savoirs issus de l'expérience d'exclusion des travailleurs pairs sont essentiels, et leur mobilisation est un élément-clé pour la co-formation, qui associe pairs aidants, professionnels de terrain et formateurs.

Trois objectifs ont structuré l'action de formation :

- Qualifier les pairs aidants afin que ces derniers puissent maîtriser l'environnement institutionnel et notamment les dispositifs du secteur AHI dans lesquels ils vont agir ;
- En complément et relais des travailleurs sociaux, intervenir en soutien auprès des publics, procéder à leur accompagnement et établir des liens entre eux et les équipes ;
- Mobiliser leurs savoirs expérientiels liés aux processus d'exclusion, contribuant aux modalités d'intervention socio-éducative auprès des personnes accueillies.

Quelle est la valeur particulière et la spécificité d'un savoir expérientiel détenu par un pair aidant, mis à profit dans la formation et dans le secteur de l'exclusion sociale auprès des publics ? Dans la formation, comment les travailleurs pairs distinguent-ils ce qui relève de leur expertise (savoirs expérientiels) et ce qui relève des savoirs d'action des travailleurs sociaux ?

Il nous semble pertinent de regrouper les cinq modules de formation autour de trois grands axes permettant de cerner l'apport des savoirs expérientiels des pairs, mobilisés dans la formation, en lien avec leurs missions professionnelles. Ces trois grands axes peuvent être dénommés ainsi :

- Le savoir expérientiel en lien avec l'environnement institutionnel et les politiques publiques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté ;
- Le savoir expérientiel comme source du travail du care auprès des personnes vulnérables ;
- Le savoir expérientiel associé au rétablissement et à la restauration des relations sociales. ■

Alain Bonnami,
responsable de formation à l'IRTS Île-de-France, Montrouge-Neuilly-sur-Marne.

Pour aller plus loin :

Alain Bonnami, Le pair aidant : un nouvel acteur du travail social ? Nouveaux enjeux, nouvelle approche du soutien et de l'accompagnement

Paris, ESF, 2019, 186 p.

Des droits de l'Homme aux droits de la personne

Historiquement les droits de l'Homme et du citoyen virent le jour à la fin du XVIIIe siècle, d'abord en Amérique puis en France (déclaration du 26 août 1789).

Même si l'expression de ces droits n'avait pas de caractère antireligieux, le pape Pie VI les a condamnés en bloc, en même temps que la Révolution française, « en les jugeant blasphématoires, hérétiques et schismatiques [1] ».

En fait, il n'y a pas de caractère antireligieux chez les penseurs des Lumières, qui restent le berceau des droits de l'Homme.

Il s'agit plutôt d'une demande de réforme religieuse que de laïcité (le mot n'existait pas !) agressive. En tout cas, tous ceux qui ne pouvaient avoir la reconnaissance de droits civiques furent considérés comme des hommes par ces déclarations.
Dans cette relation droits de l'Homme-religion, il semble bien que l'antériorité américaine de la Déclaration ait des racines protestantes. Il ne s'agit donc pas d'un processus de sécularisation.

Mais étrangement, les droits de l'Homme et du citoyen ont longtemps été autant des facteurs d'inclusion que d'exclusion (esclaves, Noirs, femmes, etc.).

> *Il n'y a pas de caractère antireligieux chez les penseurs des Lumières, qui restent le berceau des droits de l'Homme. Il s'agit plutôt d'une demande de réforme religieuse que de laïcité agressive.*

C'est Durckheim qui, pour la première fois, a démontré le caractère sacré de l'individu à l'époque moderne, non pas en le confondant avec une promotion de l'individualisme trivial (les antidreyfusards étaient plus hostiles au fait que Dreyfus soit juif qu'à sa personne) mais en lui donnant une dimension universelle de son action.

La déclaration des droits de l'Homme des Nations Unies de 1948 reposera sur un processus de généralisation des valeurs. Mais cette déclaration n'aura pas de caractère contraignant, faisant fi, en effet, de l'apartheid, des libertés perdues en Europe de l'Est, en Russie et en Chine, en Arabie Saoudite, dans les empires coloniaux, de la discrimination américaine vis-à-vis des Noirs, etc.

Ceci permet de comprendre que peu à peu les droits de l'Homme feront l'économie du politique pour se restreindre de plus en plus à la sacralité de la personne dans ses droits personnels, qu'elle s'approprie en oubliant son intégration au sein d'une communauté humaine. Peu à peu, c'est la personne qui a hérité du caractère sacré.

À ce titre, il n'est pas certain que la sacralité de la personne soit un progrès par rapport aux droits de l'Homme, de « *l'human being* », qui reste toujours à inventer. ■

Didier Sicard,
médecin et professeur de médecine

1 Hans Joas, *Comment la personne est devenue sacrée*, Labor et Fides 2016 , prix Paul-Ricoeur 2017.

Le féminisme, l'affaire des femmes et des hommes

Qu'apporte la revendication de l'égalité entre les hommes et les femmes au bien-être de la société ?

Récemment, la lutte pour l'égalité des hommes et des femmes a pris un tournant nouveau avec l'affaire Weinstein, du nom du producteur américain accusé de harcèlement, d'agressions sexuelles et de viols à partir de 2017.

La parole des femmes a été libérée. S'est ensuivi le mouvement MeToo en 2018, puis en février dernier l'affaire de la ligue du LOL, où des journalistes et communicants parisiens ont été accusés de harcèlement par des collègues. Certes, un déchaînement de violences malsaines est apparu en même temps mais le tabou sur le corps des femmes et la manière dont les hommes les perçoivent a été déverrouillé.

En parallèle de révélations fracassantes, des associations et mouvements pour l'égalité entre les hommes et les femmes font un travail de fond. Ils pointent le manque de lois – ou le défaut d'application de ces lois – et prônent un changement de mentalités. Les exemples sont très nombreux, en particulier en France et dans les sociétés occidentales : les campagnes de sensibilisation afin que les étudiantes s'inscrivent dans les filières scientifiques, que les pères demandent un congé paternité et/ou parental, que les enfants portent le nom des deux parents, les demandes de suppression de la mention « mademoiselle » dans les documents administratifs, la gratuité des protections hygiéniques pour les femmes plus précaires, la féminisation des noms de rues, le développement des références aux grandes femmes qui ont fait l'histoire à l'école, la revendication de l'écriture inclusive et celle, phare, de l'égalité entre les salaires.

> *Les hommes doivent comprendre qu'ils ont tout à gagner dans le féminisme.*

Le féminisme est souvent encore un gros mot

D'un autre côté, des hommes et des femmes freinent de manière consciente ou non cet accès à l'égalité. Le féminisme est souvent encore un gros mot. Comme dans les autres luttes, que ce soit pour les pauvres, les étrangers, les homosexuels ou les minorités, la majorité a peur de perdre ce qu'elle détient ou ce dont qu'elle pense être garante. L'éducation stéréotypée et la construction mentale ancrées dans notre société participent aussi à une évolution lente d'un changement de paradigme. Mais, si les femmes ont depuis longtemps pris la parole, comme Olympe de Gouges qui a rédigé en 1791 la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, les hommes aussi, comme le marquis de Condorcet au XVIIIe siècle, ont revendiqué l'égalité.
Ces hommes et ces femmes ont sans doute compris qu'une société saine et épanouie est une société co-construite où l'égalité et la justice sont prédominantes. Pour Caroline Drayer, docteure en sciences sociales, chercheuse et enseignante à Genève : « *Tout l'enjeu de mon travail consiste à montrer que le sexisme en tant que système constitue le socle de différents types de violences.* »
Le sociologue canadien Michael Kaufman affirme que « *les hommes doivent comprendre qu'ils ont tout à gagner dans le féminisme*[1] ». Se fondant sur des études scientifiques, il explique que « *les hommes plus impliqués dans les tâches de la maison et auprès de leurs enfants ont moins recours à la violence* ». L'égalité avec leurs conjointes les rend « *plus épanouis, en meilleure santé, ils font l'amour plus souvent*[2] ». Le sociologue Raphaël Liogier souligne quant à lui que « *ce n'est pas parce qu'on n'est pas coupable individuellement qu'on n'est pas responsable collectivement*[3] » et invite les hommes à s'interroger sur leur système de pensée et leur pratique. Cependant, comme le dit Michael Kaufman : « *Si les gens, hommes comme femmes, ont peur ou se sentent attaqués, ils sont réfractaires à ce que vous leur dites* [...] *Mais quand on se sent accueilli avec bienveillance dans une discussion, alors on peut entendre, apprendre et penser.* » ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste

1 *20 Minutes*, 7 juin 2018.
2 *Le Temps*, 8 mars 2018
3 Radio Nova, 14 mars 2018.

Vie
de la fédération

La FEP réunit sa plateforme d'accueil de l'étranger à Valence

En ce début de printemps 2019, durant deux jours, la plateforme d'accueil des réfugiés et les associations des pôles régionaux se réunissaient dans les locaux du diaconat de Valence pour le premier comité de pilotage des couloirs humanitaires de l'année.

La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) faisait également partie du voyage, avec Pierre Meaux, chef de projet « Plan migrants ».

Lundi 25 mars, nous avons défini les priorités collectives du projet jusqu'à la fin de l'année ; mardi 26 mars, nous avons échangé durant la matinée des informations sur les avancées dans chaque région, et partagé les différents éléments de succès ou de difficultés. Pierre Meaux a également présenté les grandes orientations de la DIHAL et de l'appel à projet « Cohabitations solidaires ».

Ces échanges, tout à la fois studieux et conviviaux, nous ont permis de définir des axes de travail pour mieux aider les collectifs citoyens et les personnes accueillies, notamment en ce qui concerne les questions d'interculturalité ou d'accompagnement des personnes vers la sortie du dispositif et l'autonomie, une fois la protection internationale obtenue.
Aussi fructueux soient-ils, ces échanges ne remplacent toutefois pas la rencontre avec les personnes accueillies et accueillantes. Ainsi nous avons eu la chance de pouvoir rencontrer deux collectifs d'accueil et les deux familles accueillies. Nous avons quitté Valence mardi en fin de matinée pour emprunter une route de montagne serpentant entre les monts ardéchois, et nous sommes arrivés une heure plus tard dans la petite ville de Vernoux-en-Vivarais. Nous avons été récompensés par l'accueil chaleureux que nous avons reçu et par un buffet garni de délicieuses spécialités syriennes préparées par les familles accueillies.

Le moment d'échange qui a suivi, entre collectifs accueillants, familles accueillies et représentants de la FEP, de la DIHAL et des pôles régionaux, restera gravé dans nos mémoires. Les familles ont exprimé leur gratitude à l'égard des membres des collectifs en des termes très forts. Le père d'une des familles a ouvert la discussion ainsi : *« Les personnes qui nous accueillent ne nous ont pas simplement offert un logement, elles nous ont aussi ouvert leurs âmes. »* Cela souligne que le projet d'accueil citoyen est bien plus qu'une simple solution d'hébergement.

Le témoignage des membres des collectifs accueillants était tout aussi fort, tous reconnaissaient qu'à travers ce projet ils avaient eux-mêmes beaucoup appris, de la part des personnes accueillies, mais aussi de la part des autres membres des collectifs. Selon eux, ce projet leur a permis de tisser des liens au-delà de leur cercle habituel de connaissances. Des personnes d'horizons différents, protestantes, catholiques, non croyantes, se sont retrouvées autour d'un projet de solidarité et ont développé des liens forts.

C'est un aspect intéressant du projet, une sorte d'effet bénéfique collatéral que nous n'avions pas forcément envisagé ! L'accueil citoyen des réfugiés fédère des personnes de différents horizons autour d'un projet solidaire et crée du lien social.
Nous tenons à exprimer une fois de plus nos remerciements chaleureux aux collectifs de Saint-Agrève et Ensemble de Vernoux-en-Vivarais, aux familles Mohamad et Almokdad pour l'accueil que nous avons reçu et les échanges aussi profonds qu'instructifs. ■

Guilhem Mante,
coordinateur de programme
« Accueil de l'Étranger »

Vie de la fédération en région

Sud-Ouest

RENDRE VISITE POUR RENDRE VISIBLE

Le pôle ressources de proximité « voisinÂge » est un projet expérimental de trois ans pour les habitants de plus de 60 ans (et leurs aidants) du quartier de Bordeaux où est implantée la résidence Marie-Durand.

L'équipe voisinÂge a commencé par établir un diagnostic des services proposés dans le quartier, puis a mené une enquête auprès des seniors et rencontré de nombreux acteurs, devenus des partenaires. Le but est de rompre l'isolement et de lutter contre un sentiment de solitude éprouvé par des personnes pourtant relativement entourées. Le pôle ressources propose différents services : des entretiens à domicile pour aider à résoudre les difficultés, des ateliers, des conférences, des espaces de discussion et bientôt un service de portage de repas à domicile.

Voici deux situations rencontrées par Pauline, la coordinatrice du pôle :

- Pauline et une psychomotricienne rencontrent des personnes vivant à leur domicile, font la promotion de séances d'activité physique adaptée, pratiquée de façon collective dans les locaux du pôle. Il s'agit de créer un lien de confiance préalable pour réussir à motiver la personne à sortir de son domicile et venir participer à une activité nouvelle dans un groupe.
- Pauline propose à tous ceux qui le demandent, et en particulier aux salariés de l'association Maison protestante de retraite de Bordeaux, des actions de soutien numérique pour pallier les difficultés linguistiques des démarches administratives en ligne (CAF, CPAM, mutuelles, etc.). Les salariés se saisissent aussi des conseils en nutrition, pour adopter de nouvelles habitudes alimentaires plus saines. Cette ressource permet de mettre en œuvre des valeurs prônées dans cette maison, en apportant de l'échange de compétences.

RÉFLEXION ET DISCUSSION AUTOUR DE LA DÉMARCHE DE L'INCLUSION

Samedi 16 février dernier, 30 personnes ont participé à la journée régionale Sud-Ouest à l'espace Paul-Ricœur de la Fondation John Bost à La Force.

La journée a commencé par un temps statutaire, l'élection de six nouveaux membres au comité régional. Une intervention à deux voix d'Isabelle Bousquet et Christian Galtier, sur la démarche d'inclusion, a permis de réfléchir à partir du miracle de la guérison, un jour de sabbat à la piscine de Bethesda, sur l'inclusion rendue à nouveau possible. Jésus demande à la personne ce qu'elle veut, il ne pense pas pour ou à la place de l'autre.

L'inclusion, ce pourrait être veiller à rendre notre société non exclusive, réfléchir sur les mécanismes qui génèrent de l'exclusion… Il est important d'établir une relation égalitaire pour une inclusion participative, qui induit de la réciprocité. Les discussions ont continué pendant le repas, puis en cheminant vers la maison John et Eugénie Bost, pour une visite passionnante, guidée par Ariane Dahan sa directrice. Nous préparons une synthèse de cette journée qui sera adressée à tous les adhérents de la région. ■

Nina de Lignerolles,
secrétaire régionale FEP Sud-Ouest

Vie
de la fédération
en région

Groupe de réflexion de Mirly-Solidarité

Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

INSERTION ET COHÉSION SOCIALE

Mirly-Solidarité est une association basée dans le quartier de la Duchère, à Lyon. Elle accueille, accompagne et forme des personnes éloignées de l'emploi.

La naissance de Mirly à Lyon est le fait d'une Église protestante engagée. C'est d'abord la naissance du foyer de la Duchère, en 1963, créé par la Mission populaire à la demande des Églises réformées et luthériennes, et confié au pasteur Jacques Walter. Le quartier de la Duchère est un grand ensemble de logements sociaux destinés aux réfugiés d'Algérie. En 1976, le chômage est devenu un problème national : 1,5 million de chômeurs dont 57 % ne touchent aucune allocation (*sic* !).
Le « groupe-chômage » de la Duchère demande à installer ses activités au foyer. En 1984, le pasteur Guy Bottinelli y crée la Mirly – Mission dans l'industrie de la région lyonnaise. Ce sont d'abord des groupes de réflexion sur le travail et le non-travail. Aujourd'hui les Rencontres de la Mirly se tiennent chaque dernier week-end de janvier. Puis, l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sont organisés et Mirly devient association d'insertion. Son directeur est le pasteur du foyer pendant les premières années.
L'association Mirly-Solidarité, ce sont aujourd'hui une quinzaine de bénévoles et seize salariés engagés dans des activités multiples.
La formation, d'abord, par l'Atelier-bureautique ; l'accueil, l'aide, l'accompagnement avec un psychologue pour les personnes fragiles ; les actions « Culture », « Aller vers » en centre social, qui comptent plus de 1 200 participants par an ; l'insertion par l'activité économique, enfin, grâce à la menuiserie des Deux-Amants. Dans cet atelier, 64 personnes très éloignées de l'emploi travaillent et produisent, dans les normes de qualité, du mobilier d'intérieur (bureaux, placards…) et des aménagements extérieurs (jardins surélevés pour séniors, bacs à fleurs, abris, composteurs…).
L'association est reconnue pour l'engagement de ses salariés et bénévoles, pour ses performances (40 à 60 % de « sorties positives » selon l'activité), et surtout pour son impact sur les personnes (76 % disent « retrouver l'estime de soi »). Cependant, la menuiserie reste déficitaire, comme pour bon nombre d'ACI. Début 2019, il a été décidé la reprise de l'association par la Fondation AJD-Maurice Gounon, (spécialisée en accueil et accompagnement) Mirly-Solidarité, à l'identité maintenue, voit sa mission pérennisée. Elle reste membre actif de COP'INS (Collectif des œuvres protestantes pour l'insertion et le social), avec qui elle cherche à réinventer ses liens avec l'Église. À suivre !

Joël Rochat,
administrateur de Mirly-Solidarité

Informations sur :
http://menuiseriem2a.org/

Composition du bureau de la FEP – avril 2019:

La présidente : Isabelle Richard
Les vice-présidents : Benoît Lavallart, Christian Galtier, Daniel Speckel
Le trésorier : Yves Jeunesse
Le trésorier adjoint : Hélène Beck
La secrétaire : Brigitte Raymond

AGENDA

Décembre 2019

06 et 07
ASSISES DES ENTRAIDES, Paris (75)

Retrouvez l'agenda complet sur :
www.fep.asso.fr

culture

à lire

La liberté dans l'oubli de soi

Dans un monde où tout est centré sur l'individu, l'*ego* et le renforcement de l'estime de soi, Timothy Keller nous propose de méditer de manière édifiante, et en quelques pages, l'exemple de Paul à ce sujet. *La Liberté dans l'oubli de soi* vous est présenté par Nathanaël, de la librairie Jean-Calvin à Paris.

Paul partage dans ses lettres son inquiétude à cause des divisions dans l'Église de Corinthe. L'apôtre insiste notamment sur le fait que l'orgueil et la vantardise sont sources de ces tensions. L'homme soucieux d'une bonne estime de soi se retrouve dans une impasse, car il poursuit des valeurs inaccessibles sur lesquelles il cherche tant bien que mal à se construire une identité, à asseoir son *ego*, et ainsi donner un sens à sa vie. Mais, ainsi que le dit l'auteur : « L'homme est vide ». Or, l'apôtre Paul ouvre une voie inverse : le verdict tant craint est déjà posé pour le chrétien. Il ne cherche plus à l'atteindre par des performances.
Se reconnaissant comme pécheur et gracié, l'homme devrait être délivré du souci de soi et cesser d'être « autocentré ».

Le plus touchant dans l'attitude de Paul, c'est qu'il ne cherche pas son identité auprès des Corinthiens, ne voulant pas s'affirmer ni être « quelqu'un ». Il va tout simplement leur proclamer qu'il est libre de cela, sa « conscience ne lui reprochant rien ». Cela ne veut pas dire qu'il se considère lui-même comme juste, mais que le Seigneur seul est son juge.

Paul sait que son identité est assignée au fait d'être pleinement justifié, et cela le rend libre d'accepter les critiques sans forme de découragement. Il est donc libre. Libre de lui-même, il dépend entièrement de Jésus-Christ et ne sert plus sa propre personne. Il agit par amour pour ses frères et son Église.

En quelques pages efficaces – le livre est quasiment une brochure –, Timothy Keller réoriente ainsi le croyant, en redéfinissant ce qu'est la véritable liberté. ■

T. Keller,
La Liberté dans l'oubli de soi,
éditions Clé.

à lire

Dieu, l'homme et le cerveau

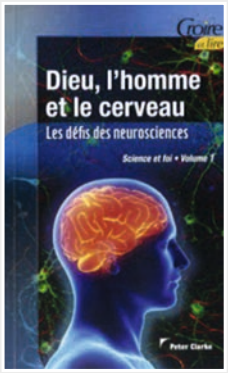

Les éditions Croire et Lire ont fait paraître trois opus sur la thématique de « Science et foi ». Le premier ouvrage, écrit par Peter Clarke, concerne le domaine des neurosciences et leurs apports sur les questions relatives à la foi : l'auteur, neurobiologiste de formation, était un chrétien convaincu et engagé, respectueux de la Bible, ce qui confère une double légitimité à ses écrits. Dans ce petit ouvrage (environ 80 pages), l'auteur s'attelle à apporter un éclairage scientifique objectif sur un certain nombre de faits et de constats. Les questions soulevées par les neurosciences sont nombreuses quant à la foi, et la presse générale ne manque pas de s'en faire l'écho, avec souvent une vision réductrice qui ramène nécessairement l'homme à une « simple » machine organique. ■

Peter Clarke
Dieu, l'homme et le cerveau,
éditions Croire et Lire.

Expo

Van Gogh, à l'Atelier des Lumières

Une déambulation parmi les plus fameux chefs-d'œuvre de Van Gogh. La nouvelle exposition numérique de l'Atelier des Lumières propose une immersion dans les toiles de Vincent van Gogh (1853-1890), génie, ignoré de son vivant, qui a bouleversé la peinture. Épousant la totalité de l'espace de l'Atelier, cette nouvelle création visuelle et sonore retrace la vie intense de l'artiste tourmenté qui peignit pendant les dix dernières années de sa vie plus de 2 000 tableaux, aujourd'hui dispersés à travers le monde. ■

L'Atelier des Lumières
38, rue Saint-Maur, 75011 Paris
Du 22 février au 31 décembre 2019

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Vous apporte

des informations sur l'actualité sociale, médico-sociale et sanitaire ainsi que sur les initiatives des associations membres et des partenaires.

Vous offre

des éléments de réflexion sur les questions d'actualité et les problèmes de société dans un dossier thématisé.

Vous présente

la vie de la Fédération, ses actions, ses projets, ses prises de position.

Oui, je m'abonne à Proteste

Abonnement Individuel

- 1 abonnement annuel (4 numéros) ..... 35€ ☐

Abonnement Adhérent

Profitez de l'offre réservée aux associations et du tarif dégressif pour les multi-abonnements !

- 1 abonnement annuel (4 numéros) ..... 28€ ☐
- À partir de 2 abonnements,
  profitez d'une offre à 15€ par abonnement ..... x 15€ = ... € ☐
- À partir de 5 abonnements,
  profitez d'une offre à 10€ par abonnement ..... x 10€ = ... € ☐

En cas de multi-abonnements
merci de renseigner, sur papier libre, les nom, prénom et adresse des différents abonnés.

Nom	
Prénom	
Organisme	
Fonction	
Adresse	Signature
Code Postal	
Ville	
Mail	
Téléphone	

Et à envoyer avec le règlement (à l'ordre de la FEP) à :
FEP Grand Est – Proteste – 1b, quai Saint-Thomas – BP 80022 – 67081 Strasbourg (Tél : 03 88 25 90 42)

Ou à retourner par mail à l'adresse : proteste@fep.assso.fr
et à régler par virement : IBAN FR08 2004 1000 0123 3292 7W02 009 – La Banque postale

Notre charte

La pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et les multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la déclaration universelle des droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile. Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable.

Portrait

Conjuguer action et réflexion

Christophe Robert

Le directeur général de la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés a une double casquette de sociologue et de militant.

Christophe Robert est un homme engagé qui n'aime pas parler de lui mais plutôt du combat qu'il mène depuis de nombreuses années contre le mal-logement. Et ce, même s'il s'expose médiatiquement à travers ses analyses de la société et ses prises de position.

Depuis plusieurs années, il est la voix de la Fondation Abbé-Pierre et participe au rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, dont la 24e édition a été publiée cette année. Un rapport qui est aujourd'hui une référence et sert d'outil de travail dans la politique du gouvernement français.

« Je me suis intéressé tôt à la problématique du logement, qui est prioritaire selon moi. Au-delà de sa technicité, le logement fait le lien entre tous les domaines de la vie : c'est le lieu où se construisent les gens, là où on se repose et on peut avoir de bonnes conditions de santé, le lieu de la famille et aussi le lieu de sociabilisation où on peut inviter des amis, des collègues, des voisins, etc. »

Du service d'études à la direction générale

Christophe Robert aime allier l'action à la réflexion. Docteur en sociologie de l'université Paris-Nanterre – il a publié une thèse sur la question de l'habitat des gens du voyage –, il a ensuite travaillé pendant dix ans dans un cabinet d'études de recherche dans le domaine social. Il participait déjà à l'élaboration du rapport sur l'état du mal-logement. C'est grâce à cette expérience qu'il est embauché en 2004 par la Fondation Abbé-Pierre pour créer le service d'études.

Au fil des années, il a exercé plusieurs fonctions au sein de la Fondation, jusqu'à devenir directeur général adjoint, puis directeur général en janvier 2015.

« Je m'intéresse fortement et depuis longtemps à la question du rejet, de la discrimination. Pour ma part, cela ne me suffit pas de faire des constats, je veux comprendre les mécanismes d'exclusion, de justice sociale et fiscale, donner la parole aux sans-voix et apporter des réponses, ou en tout cas, des propositions d'alternative. »

> *« Le logement fait le lien entre tous les domaines de la vie. »*

Cette double dimension, Christophe Robert l'a trouvée à la Fondation Abbé-Pierre. *« Elle est dans ses statuts ainsi que dans les projets que nous menons. La Fondation a de véritables connaissances des politiques publiques. Cela tient à son fondateur, l'abbé Pierre, qui a cheminé dans l'action et le combat politique. »*

Dans le prolongement de l'abbé Pierre

Christophe Robert situe sa présence médiatique dans le prolongement des combats de l'abbé Pierre. *« Les médias sont une caisse de résonance, ils permettent de rendre visible la souffrance, d'alerter et d'inciter l'implication des citoyens et des pouvoirs publics. »* Selon lui, le rapport de force avec ces derniers ne doit pas nécessairement être négatif. *« Le mal-logement n'est pas une fatalité et des alternatives existent. »* Alternatives que la fondation propose mais qui ne sont pas toujours suivies. *« Je suis tout le temps frustré par rapport à l'action politique. Des idées intéressantes sont mises en place mais, en même temps, il existe des contradictions majeures. Par exemple, dans ce quinquennat, le gouvernement a annoncé une hausse des places dans les centres d'hébergement d'urgence mais, en même temps, s'attaque aux APL et au logement social. Ce n'est pas cohérent. Avec le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées, nous sommes très inquiets et souhaitons un recadrage fort pour ne pas fragiliser les personnes qui sont déjà sur le fil. »*

Malgré ces frustrations, le directeur général veut continuer à proposer et s'engager pour un autre modèle de société moins inégalitaire. *« Nous continuerons à marteler que l'action publique et celle de l'État doivent être centrées sur la protection des plus faibles. »* ■

Fabienne Delaunoy,
journaliste